

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte la NEUVIEME SEANCE du Conseil Municipal de Saint-Denis (17 H).

---o-o-o---

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE
GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le Registre des Délégations que vous m'avez données en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte rendu des affaires traitées à ce jour :

ARRETE N° 798

Portant ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'un(e) Responsable de Zoo (assimilé à la fonction d'un Ouvrier Professionnel de deuxième catégorie) - 23/11/1984

ARRETE N° 801

Relatif à la passation d'un contrat d'assurance avec la Compagnie d'Assurances "La Créole" - Montant de la prime : 914,89 F (NEUF CENT QUATORZE FRANCS et QUATRE-VINGT-NEUF CENTIMES) - 27/11/1984

ARRETE N° 802

Relatif à la passation d'un contrat d'assurance avec la Compagnie d'Assurances "La Préservatrice" - Montant de la prime : 1 362,50 F (MILLE, TROIS CENT SOIXANTE-DEUX FRANCS et CINQUANTE CENTIMES) - 27/11/1984

ARRETE N° 806

Pour la passation d'un marché négocié avec Monsieur DIDES Gérard pour le contrôle technique de l'aire couverte de Moufia - Montant du marché : 53 750 F T.T.C. (CINQUANTE-TROIS MILLE, SEPT CENT CINQUANTE FRANCS toutes taxes comprises) - 29/11/1984

ARRETE N° 807

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.O.A.A. pour la réalisation de 12 Logements Très Sociaux au Brûlé - Montant du marché : 150 182,87 F T.T.C. (CENT CINQUANTE MILLE, CENT QUATRE-VINGT-DEUX FRANCS et QUATRE-VINGT-SEPT CENTIMES toutes taxes comprises) - 29/11/1984

.../...